

Mécanisme d'examen de l'application de la Convention des Nations unies contre la corruption

Le Gabon examine les progrès de Djibouti

Willy NDONG
Libreville/Gabon

LA salle des conférences du Centre international de Vienne (Autriche) abrite depuis lundi jusqu'à aujourd'hui, la réunion conjointe sur Djibouti, consacrée au Mécanisme d'examen de l'application de la Convention des Nations unies contre la corruption. Ainsi, durant trois jours, les progrès de ce pays de la Corne de l'Afrique, en matière de lutte contre la corruption, sont examinés par les experts venus



La délégation de Djibouti, ici lors de l'examen des progrès de ce pays en matière de lutte contre la corruption.



Les experts gabonais lors de la réunion de Vienne consacrée à la lutte contre la corruption.

du Gabon et du Botswana. Les participants devront également se pencher

sur les questions liées au Code de conduite des agents publics, des po-

litiques et pratiques de prévention de la corruption, des mesures visant

à prévenir le blanchiment d'argent et des mesures de prévention et détec-

tion des transferts du produit du crime. Tout un programme pour les examinateurs gabonais et botswanais qui seront également édifiés sur les mécanismes de recouvrement de biens par la coopération internationale aux fins de confiscation. La délégation gabonaise est représentée à ces travaux par Séraphin Ondoumba, Sylvère-Wilfried Nzamba, Rosin-Clauther Mbami et Eric-Francis Mabika Nzamba, tous membres à la Commission nationale de lutte contre l'enrichissement illicite.

Fin de la formation sur le crédit social

Pratiquer l'économie en fonction de la doctrine de l'Eglise

Georges-Maixent NTOUTOUME-NDONG
Libreville/Gabon



Mgr Mathieu Madega (centre) et quelques participants.

AU Foyer de charité de Libreville, la formation sur le crédit social entamée mardi dernier, s'est achevée le week-end écoulé. Organisé dans le cadre du calendrier du jubilé des 175 ans d'évangélisation du Gabon, ce séminaire a été suivi par plusieurs chrétiens venus de différentes paroisses catholiques du pays. Les participants ont retenu que le crédit social voudrait que les biens soient produits et qu'il y ait financement de la production et de la consommation sans s'écarter de la doctrine sociale de l'Eglise catholique. En d'autres termes, la communauté chrétienne doit s'imprégner des réalités économiques, tout en cultivant un caractère d'humanisme.

"L'intérêt de cette formation est que l'Eglise catholique est au sein du monde, elle est constituée de personnes qui sont aussi bien productrices que consommatrices et qui utilisent elles-aussi de l'argent. Alors, réfléchir aux liens qui existent entre la production et la consommation, aidé par le système de distribution grâce à l'argent avec les biens et services, n'est qu'un devoir car, nous ne nous occupons pas uniquement de l'âme, mais aussi du corps", a expliqué Mgr Mathieu Madega Lebouakehan, évêque de Mouila et président de la Conférence épiscopale du Gabon, pour montrer les enjeux de cette formation. Personne ne doit donc être marginalisé, quel que soit le système économique qui gouverne le monde

car, selon la doctrine sociale de l'Eglise, les biens de l'humanité ont été créés par Dieu pour que tout le monde en bénéficie. Pour l'évêque de Mouila, les chrétiens doivent participer à l'économie sans s'écarter de la voie divine. "Le capitalisme, d'après la doctrine sociale de l'Eglise et le crédit social, doit être corrigé parce que c'est l'homme qui doit être mis au centre. Le capital c'est pour l'Homme et non l'Homme pour le capital. La production pour l'Homme et non l'Homme pour la production, l'économie pour l'Homme et non l'Homme pour l'économie. Pas de prédation, pas d'acaparement dans tous les domaines, pas de création de misère, pas de réduction des uns en une espèce d'esclavage de production, la production doit servir au bien de tous", a-t-il poursuivi.

Les chrétiens doivent donc considérer le crédit social comme une vie économique gouvernée par la doctrine sociale de l'Eglise. C'est une œuvre de charité, une oeuvre de miséricorde. "L'évangile de saint Mathieu, au 25e chapitre, dit qu'on sera jugé sur la charité. Donc, le crédit social c'est chercher les voies et moyens d'appliquer, dans le domaine économique, l'évangile, parce que l'Homme est fait de chair et d'esprit", a conclu Mgr Mathieu Madega.



COMMUNIQUE AUX DEBITEURS DE LA BGD

Le Liquidateur de la Banque Gabonaise de Développement (BGD) rappelle à l'ensemble des débiteurs de la BGD, que dans le quotidien l'Union en date du 11 et du 12 juin 2019, une annonce les invitait à se présenter dans les plus brefs délais auprès du Liquidateur aux fins de convenir de nouvelles modalités d'apurement de leur dette dans les livres de la BGD.

Le liquidateur rappelle par le biais de ce communiqué qu'il reste (2) deux mois à ces débiteurs pour s'exécuter.

Passé ce délai de (2) deux mois, le Liquidateur se réserve le droit d'appliquer les poursuites judiciaires, des saisies des biens et usage de la force publique pour recouvrer les créances de la BGD.

Cette annonce vaut dernière mise en demeure.

Le Liquidateur de la BGD

Richard LARIOT OMBENY

GRUPE BGD

Banque Gabonaise de Développement, Société Anonyme avec Conseil d'Administration au Capital de 25.200.000.000 de francs CFA • Siège Social : Rue Alfred Marche • BP 05 Libreville • BCCM : 2005 B 04382 • NIF : 790 381 / R • N° Statistique : 90 883 L • Tél : 01 76 24 25/89 • Fax : 01 74 28 99 • Site Web : www.bgd-gabon.com • Agence : POG BP 328 Tél : 01 55 88 39 | FCV BP 70 Tél : 01 67 70 35 | ODM BP 760 Tél : 01 96 00 53 | LOR BP 64 Tél : 01 58 56 30 | TCH BP 388 Tél : 01 82 00 12 | NLA BP 09 Tél : 01 56 26 30 | KLM BP 404 Tél : 01 65 57 53 | OKALA BP 25177 Tél : 01 45 11 35/31 | Bureau MOK Tél : 01 90 37 65